

# nfm

## Edito

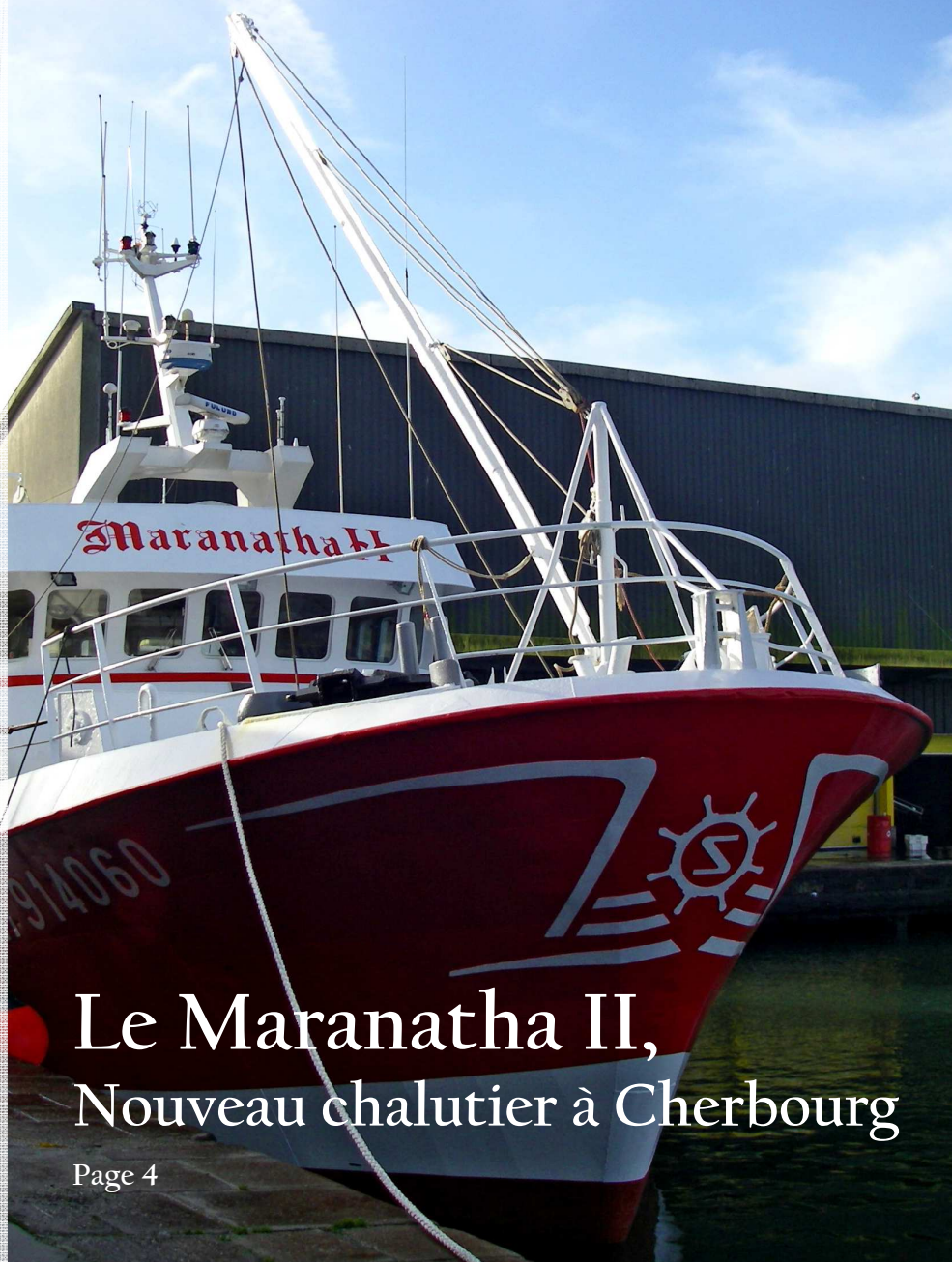
**Avec l'arrivée du Maranatha II, nouveau chalutier de Cherbourg, l'armement de David et Sophie LEROY démontre qu'un avenir est encore possible pour le segment des plus de 20m en Normandie !**

**Cela ne paraît pourtant pas si évident lorsqu'on s'aperçoit que les prix en criées 2014 ont globalement baissés sur les espèces ciblées par cette flotte. Mais ces baisses ont généralement été compensées par des captures en nette hausse : encornet, cabillaud, raie, lieu, rouget-barbet et congre.**

**Avec l'arrivée d'une nouvelle recrue à Granville, NFM démontre pour sa part sa volonté de voir progresser ses démarches de valorisation : pinsage des poissons Extra, projet d'IGP bulot de la Baie de Granville, ... et bientôt Label Rouge pour les noix de Saint-Jacques surgelées.**

**Des démarches de valorisation qui s'accompagneront d'une présence accrue de NFM sur les différents évènements et manifestations de 2015 en faveur de nos produits de la pêche.**

**Des démarches qui prennent aussi parfois une forme surprenante, lorsqu'il s'agit de valoriser les sous-produits coquilliers en agriculture, via la signature de la charte ValCoqAgri !**



## Le Maranatha II, Nouveau chalutier à Cherbourg

Page 4

### MARCHÉ



Les Prix en Criées 2014  
.....page 2

### ECOLOGIE



Signature de la Charte d'usage ValCoqAgri!  
.....page 3

### QUALITÉ



Un nouveau Label Rouge pour la Noix St-Jacques...  
.....page 3

### COMMUNICATION



2015, une année riche en évènements!  
.....page 4

### FILIERE



NFM : nouvelle animatrice qualité à Granville !  
.....page 4

# Les prix en criée 2014 en Basse-Normandie

ESPECE	Calibre	Fraîcheur			14/13 du A	ESPECE	Calibre	Fraîcheur			14/13 du A	ESPECE	Calibre	Fraîcheur			14/13 du A
		E	A	B				E	A	B				E	A	B	
BAR chalut	10	16,32	11,99	6,55	32%	GRONDIN PERLON (TOMBE)	11	5,06	4,09	1,70	-14%	SOLE	10	14,30	12,82	6,81	-10%
	20	13,36	10,54	5,27	44%		12	4,19	3,44	1,82	-3%		20	12,35	11,91	6,01	-6%
	30	13,28	10,70	4,48	32%		13	2,90	1,66	0,48	-19%		30	10,60	10,52	5,93	1%
BARBUE	10	12,85	11,31	7,17	-3%	LIEU JAUNE	14	0,99	0,49	0,25	-37%	TACAUD	40	9,72	9,35	4,76	8%
	20	11,05	10,13	5,77	-1%		20	0,36	0,35	0,27	-33%		50				
	30	7,61	7,28	3,73	-8%		10	5,50	3,88	4,42	-6%		51	7,44	6,90	4,37	6%
BAUDROIE VIDE	10	5,45	5,03	2,52	4%	MAQUEREAU	20	5,40	3,95	4,08	-1%	TURBOT	52	5,93	5,39	2,31	-7%
	20	5,41	5,43	2,51	3%		30	5,11	3,30	3,62	-5%		10	1,24	0,94	0,22	-1%
	30	4,90	5,27	2,53	1%		40	3,93	3,02	3,00	5%		20	0,67	0,63	0,13	2%
	40	5,22	4,89	3,26	-3%		10	3,65	3,42		18%		30	0,40	0,30	0,16	-17%
	50		3,96		-10%		20	1,72	2,04	0,26	31%		10	18,28	19,02	11,51	0%
BAUDROIE QUEUE	10		14,06	9,72	1%	MERLAN	30	1,61	1,28	0,23	29%	ENCORNET (CALAMAR)	20	14,71	14,48	8,81	2%
	20		13,40	8,45	-1%		10	3,43	2,32	0,65	-8%		30	11,86	11,56	5,84	1%
	30		13,11	7,15	0%		20	3,01	1,82	0,48	3%		40	9,28	8,68	3,89	-5%
	40		12,46		1%		30	2,22	1,25	0,29	30%		10	5,62	5,15		-10%
	50		10,71		-2%		40	1,15	0,79	0,33	39%		20	5,44	5,33		-19%
CABILLAUD (MORUE)	10	8,15	4,30	2,83	4%	PLIE (CARRELET)	10	3,86	2,21	0,54	-1%	SEICHE	30	4,68	4,99	0,86	-22%
	20	7,92	6,32	3,59	25%		20	2,12	1,26	0,28	-1%		40	4,33	5,00	1,10	-21%
	30	6,96	5,92	3,47	2%		30	1,28	0,91	0,31	-7%		50	2,76	3,83	0,43	-11%
	40	4,34	3,87	2,47	-16%		40	0,50	0,53	0,15	2%		10	3,17	3,13	0,45	48%
	50	2,46	2,15	0,88	-29%		RAIE	10	3,19	3,08	1,45		-8%	20	3,06	3,02	0,08
CONGRE	10	1,94	1,63	0,39	-13%	20		2,80	2,65	1,53	-4%	30	3,22	2,63	0,14	-11%	
	20	1,51	1,22		-16%	30		2,36	2,16	1,02	-6%	BULOT	10	1,97			20%
	31	0,89	0,69		-27%	40		1,13	1,17		-11%	COQUILLE SAINT-JACQUES MANCHE EST	10	3,09			17%
	32	0,36	0,29		-46%	10		13,52	13,61	8,97	-8%						
EMISSOLE	10		2,16		1%	ROUGET BARBET	20					COQUILLE SAINT-JACQUES MANCHE OUEST	10	2,42			10%
	20	2,56	2,11	0,40	-1%		21	13,88	13,13	8,86	-9%						
	30	2,14	1,99		3%		22	10,43	10,46	5,66	-25%						
	40	1,65	1,44		-3%		30										
	50	0,33	0,29		7%		31	6,56	5,05	3,05	-53%						
DORADE GRISE (GRISET)	10	4,51	3,75	3,00	-19%	ROUSSETTE	32	7,29	4,38	0,87	-48%	PRAIRE	10	4,63			6%
	20	3,64	2,95	1,87	-21%		10	14,19	14,95		8%	10	2,26			2%	
	30	3,00	2,09	0,99	-1%		20	14,28	12,17		2%	20	2,36			12%	
GRONDIN ROUGE	40	1,70	1,30	0,44	16%	SAINT-PIERRE	31	11,23	10,27		-6%	HOMARD	90	16,70			-11%
	20	4,07	2,99	1,66	17%		32					TOURTEAU	10	2,68			-8%
	30	2,38	1,29	0,51	6%		41	8,94	6,98		-12%		20	2,26			-7%
	41		0,55	0,65	-24%		42	5,20	4,51		-17%						
	42		0,53	0,36	-4%												

Prix moyen en €/kg pour les ECPF présentant plus de 100kg en criées de Basse-Normandie (sources : OPBN, halles à marée de Granville et Cherbourg)

## Les Prix en criée 2014

### Une année mi-figue mi-raisin !

Comme en 2013<sup>1</sup>, les prix moyens des espèces bas-normandes n'ont pas tous suivi le même cap. Certaines espèces ont bénéficié de bons, voire très bons prix ; d'autres moins bons, voire beaucoup moins.

Au sein d'une même espèce et selon les tailles, on assiste également à cette disparité. Comme souvent, il existe, même si ce n'est pas une règle absolue, une corrélation entre apports et prix.

Parmi les espèces à bonne valorisation, mais avec des apports en diminution, on peut citer le Bar dont toutes les tailles ont vu leur cours à la hausse. Le Cabillaud taille 10 et 20, le Grondin

rouge taille 20 et 30, la raie, ainsi que le Merlan taille 20 et 30 suivent aussi cette logique.

A l'inverse, le Congre, le Cabillaud taille 40 et 50, la Dorade grise taille 10 et 20, la Tombe, le Merlan taille 10 et dans une moindre mesure la Roussette ont vu leur prix diminuer en corrélation avec des apports plus importants.

Les espèces nobles sont également affectées par cette logique : le Rouget Barbet, très présent cette année, a vu ses cours fortement chuter, surtout dans les petites tailles.

Il existe cependant des exceptions, comme le Turbot qui reste stable en prix, bien que les apports aient été abondants et le maquereau, qui poursuit sa progression en volume et en prix

Les Céphalopodes suivent à la lettre cette logique : avec des apports en forte hausse, le prix de l'encornet et de la seiche taille 30 est en forte baisse, à l'inverse de la seiche taille 10 et 20, très bien valorisée.

Côté coquillages, mention spéciale pour le Bulot et la Coquille, qui ont vu leur cours fortement progresser avec des apports en croissance.

Enfin, chez les crustacés, le Homard, comme le Tourteau a compensé sa baisse de cours par une très forte augmentation (+ 30%) de ses volumes.

Cf Journal de Bord n°14 téléchargeable sur : <http://www.normandiefraicheurmer.fr/c-est-qui-nfm/journal-de-bord-nfm/>

# La Mer pour tous

## Signature de la Charte ValCoqAgri

### Feu vert pour l'usage des sous-produits coquilliers en amendement calcique agricole

A l'occasion du Salon International de l'Agriculture de Paris, les pêcheurs, conchyliculteurs, agriculteurs et tous les partenaires du projet ValCoqAgri, ont signé mercredi 25 février 2015, la Charte d'Usage ValCoqAgri, sur le stand Normandie.

Cette signature ouvre la voie à l'organisation de filières locales, sur les terres agricoles situées à proximité des zones de production conchylicoles (huîtres) et de décorticage des coquillages de pêche (coquille Saint-Jacques, pétoncle, bulot, amande...)

La charte définit les conditions organisationnelles et le suivi à mettre en place pour l'usage des sous-produits coquilliers en amendement calcique agricole : nature et qualité des sous-produits, règles de stockage, de broyage, de transport et d'incorporation...



Étaient présents pour la séance des signatures :

- Dimitri ROGOFF, Président de Normandie Fraîcheur Mer
- Louis TEYSSIER, Président du Comité Régional Conchylicole
- Pascal FERREY, Président de la Chambre d'Agriculture de la Manche, représenté par Philippe FAUCON son Vice-Président
- Michel LEGRAND, Président de la Chambre d'Agriculture du Calvados
- Bernard GUILLARD, Président du SILEBAN
- Alain DECLOMESNIL, Vice-Président du Conseil Général du Calvados,
- Jean-François LEGRAND, Président du Conseil Général de la Manche, représenté
- Laurent BEAUVAIS, Président du Conseil Régional de Basse-Normandie
- Laurent MARIE, Directeur adjoint de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt, représentant Jean CHARBONNIAUD, Préfet de Région Basse-Normandie.

Pour en savoir plus sur la démarche ValCoqAgri :

<http://www.normandiefraicheurmer.fr/.../33-valorisation-des-c...>

## NFM s'engage !

### Nouveau Label Rouge pour la Coquille Saint-Jacques !

Après la coquille et les noix fraîches coraillées, les noix surgelées non coraillées...

L'initiative revient à l'association Breizh Filière Mer (BFM), une structure bretonne analogue à NFM !

BFM a donc obtenu au mois de janvier dernier la reconnaissance en Label Rouge d'un cahier des charges pour les noix de Saint-Jacques surgelées, sans corail.

NFM s'est associé à BFM, dès l'origine de la demande de ce Label Rouge, afin que le cahier des charges puisse intégrer les pratiques normandes, en particulier pour la pêche et la mise en marché des coquilles de la Baie de Granville, qui présentent des caractéristiques similaires à celles de nord-bretagne.

La saison de pêche 2014-15 approchant doucement de sa fin, les premières noix de Saint-Jacques surgelées Label Rouge ne seront commercialisées qu'à l'occasion de la saison suivante, qui démarrera en octobre prochain. Bretons et normands s'y préparent déjà toutefois !

La Halle à Marée de Granville et l'entreprise Granvilmer sont pionnières dans l'ouest



Cotentin ; mais la démarche pourrait aussi s'étendre jusqu'à la pointe du Cotentin ou sur les côtes du Calvados, où les coquilles peuvent également être non coraillées sur des gisements particuliers ou en début de saison.

## COMMUNICATION

## NFM en action

## La pêche normande en avant !

## 2015, une année riche en évènements...

Le Salon de l'Agriculture, qui vient de se terminer, inaugure chaque année le bal des salons et manifestations<sup>1</sup> en faveur des produits de la pêche de Normandie...

Pour la seconde année de suite au SIA, Pavillon France a donc accueilli la filière normande l'espace d'une journée, sur son stand de découverte de la pêche française : aquarium, étal de poisson, concours et démonstrations culinaires et jeux pour les enfants y étaient au programme.

Toujours au SIA, le stand Normandie géré par l'Irqua Normandie a lui aussi contribué à la promotion des produits de la mer de Normandie. C'est le cas chaque année depuis 2007. L'espace "Piano des chefs" y a donc consacré une journée aux coquillages (bulot, huître, coquille Saint-Jacques) et une journée aux poissons (dorade grise, calamar, tcaud et grondin rouge).

De part et d'autres, les démonstrations culinaires et les recettes ont été très appréciées.



<sup>1</sup> : Planning des manifestations 2015 auxquelles NFM devrait participer :

- Fête du Bulot de Pirou : 25-26 avril
- Défi des Ports de Pêche de Port en Bessin : 11-17 mai
- Rencontres de la Mer de Cherbourg : 19-20 juin
- Fête de la Moule de Barfleur : 19 juillet
- Fête du Homard de Carteret : 8-9 août
- Festival « Toute la Mer sur un Plateau » de Granville : 26-27 septembre
- Festival « Le Goût du Large » de Port en Bessin : 13-14 novembre
- Fête de la Coquille de Grandcamp-Maisy : 5-6 décembre

## FILIERE

## Ça bouge !

## Arrivée du Maranatha II à Cherbourg

Le Centre de Marée de Cherbourg-Cotentin a vu en ce début d'année 2015, l'arrivée du Maranatha II, un chalutier hauturier de 22.5 mètres en provenance de Boulogne acquis par l'Armement Cherbourgeois (David et Sophie Leroy).

Le navire aux couleurs de leur premier bateau, le Marie-Catherine, est équipé d'un poste de tri avec convoyeur et table.

Cette unité de pêche vient rejoindre la flottille hauturière cherbourgeoise composée déjà de 6 navires.



## Arrivée d'une animatrice qualité NFM à Granville

## Adeline DENIZOT a rejoint les rangs de l'équipe de Normandie Fraîcheur Mer.

En poste sur Granville, depuis le début de l'année, elle est chargée d'animer les différents projets de NFM. Elle se consacrera en particulier au projet d'IGP « Bulot de la Baie de Granville ».

Elle se consacrera également à la mise en place du Label Rouge obtenu pour la noix de Saint-Jacques surgelée non coraillée (cf. page 3).

Elle se consacrera enfin au projet d'IGP « Huître de Normandie », porté par le Comité Régional Conchylicole Normandie Mer du Nord, dans le cadre d'une mise à disposition par NFM pour 25% de son temps de travail.

